

JANVIER-FÉVRIER 1985

67^e ANNÉE — N° 751

**revue
internationale
de la
croix-rouge**



INTER ARMA CARITAS

**GENÈVE
COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE
FONDÉ EN 1863**

COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

- MM. ALEXANDRE HAY, avocat, ancien directeur général de la Banque nationale suisse, *président* (membre depuis 1975)
MAURICE AUBERT, docteur en droit, *vice-président* (1979)
VICTOR H. UMBRICH, docteur en droit, administrateur, *vice-président* (1970)
- M^{me} DENISE BINDSCHEDLER-ROBERT, docteur en droit, professeur à l'Institut universitaire de hautes études internationales, Genève, juge à la Cour européenne des droits de l'homme (1967)
- MM. JACQUES F. DE ROUGEMONT, docteur en médecine (1967)
GILBERT ÉTIENNE, professeur à l'Institut universitaire de hautes études internationales et à l'Institut universitaire d'études du développement, Genève (1973)
ULRICH MIDDENDORP, docteur en médecine, chef de la clinique chirurgicale de l'Hôpital cantonal, Winterthour (1973)
- M^{me} MARION BOVÉE-ROTHENBACH, docteur en sociologie (1973)
- MM. HENRY HUGUENIN, banquier (1974)
RICHARD PESTALOZZI, docteur en droit, ancien vice-président du CICR (1977)
ATHOS GALLINO, docteur en médecine, maire de Bellinzone (1977)
ROBERT KOHLER, docteur ès sciences économiques (1977)
RUDOLF JÄCKLI, docteur ès sciences (1979)
- MM. OLIVIER LONG, docteur en droit et docteur ès sciences politiques, ambassadeur, ancien directeur général du GATT (1980)
DIETRICH SCHINDLER, docteur en droit, professeur à l'Université de Zurich (1961-1973; 1980)
HANS HAUG, docteur en droit, professeur à l'École des hautes études économiques et sociales de Saint-Gall, ancien président de la Croix-Rouge suisse (1983)
PETER ARBENZ, licencié ès sciences politiques, conseiller municipal de Winterthour (1983)
PIERRE KELLER, docteur en philosophie en relations internationales (YALE), banquier (1984)
RAYMOND R. PROBST, docteur en droit, ancien ambassadeur de Suisse, ancien secrétaire d'Etat au Département fédéral des Affaires étrangères à Berne (1984)
ODILO GUNTERN, docteur en droit, ancien député au Conseil des Etats (1985)

CONSEIL EXÉCUTIF

M. ALEXANDRE HAY, *président*
M. MAURICE AUBERT
M. RICHARD PESTALOZZI
M. ATHOS GALLINO
M. RUDOLF JÄCKLI
M. OLIVIER LONG

Le **Comité international de la Croix-Rouge** (CICR) est, avec la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et les 135 Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge reconnues, l'une des trois composantes de la Croix-Rouge internationale.

Institution humanitaire indépendante, le CICR est l'organe fondateur de la Croix-Rouge. Intermédiaire neutre en cas de conflits armés et de troubles, il s'efforce d'assurer, de sa propre initiative ou en se fondant sur les Conventions de Genève, protection et assistance aux victimes des guerres internationales et civiles, des troubles et tensions internes, apportant ainsi sa contribution à la paix dans le monde.

REVUE INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE

ISSN 0035-3361

SOMMAIRE

JANVIER-FÉVRIER 1985 — N° 751

COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

Jean Pictet: La formation du droit international humanitaire	3
J. de Preux: Les Conventions de Genève et la réciprocité	24

Appel du CICR pour une mobilisation humanitaire	29
Un nouveau membre du CICR.	34
Décès de M ^{lle} Lucie Odier	34
Décès de M. François de Reynold	36
Adhésion du Rwanda aux Protocoles	37
Adhésion de Koweït aux Protocoles	37

Activités extérieures:

Afrique — Amérique latine — Asie et Pacifique — Moyen-Orient — Europe	38
--	----

FAITS ET DOCUMENTS

Etats parties aux Conventions de Genève du 12 août 1949 — Etats parties aux Protocoles du 8 juin 1977 (listes au 31 décembre 1984)	60
--	----

LIVRES ET REVUES

Dizionario di diritto internazionale dei conflitti armati (P. Verri)	64
--	----

La *Revue internationale de la Croix-Rouge* est publiée par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) depuis 1869. Elle a porté à l'origine le titre de «Bulletin international des Sociétés de secours aux militaires blessés», puis de «Bulletin international des Sociétés de la Croix-Rouge».

- Organe officiel du CICR et de la Croix-Rouge internationale,
- publication spécialisée dans le droit international humanitaire et la doctrine du CICR,
- chronique des activités internationales de la Croix-Rouge, ouvrage de référence essentiellement, qui garde la mémoire des événements,

la *Revue internationale* maintient un courant d'informations et constitue le lien nécessaire entre les membres de la Croix-Rouge internationale.

La *Revue internationale de la Croix-Rouge* paraît, une fois tous les deux mois, en trois éditions principales:

en français: REVUE INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE

en anglais: INTERNATIONAL REVIEW OF THE RED CROSS (depuis 1961)

en espagnol: REVISTA INTERNACIONAL DE LA CRUZ ROJA (depuis 1976)

Elle publie également, en allemand, un cahier d'*Extraits* des textes parus dans les éditions principales.

RÉDACTION: Michel Testuz

ADRESSE: Revue internationale de la Croix-Rouge
17, avenue de la Paix
CH - 1202 - Genève, Suisse

ABONNEMENTS: un an 30 francs suisses; le numéro 5 francs.
Extraits en allemand: un an 10 francs; le numéro 2 francs.

Compte de chèques postaux: 12 - 1767 Genève

Compte bancaire: 129.986 Société de Banque Suisse, Genève

*Seuls les textes signés par le Comité international de la Croix-Rouge
engagent la responsabilité de celui-ci.*